

# SAINT-URCIZE

## Echos du Village

### JUIN, JUILLET, AOUT 2016

### JUIN



La vue, l'odeur, magiques narcisses à perte de vue

Le 4 juin Aubrac au Cœur « le grand parcours ». Plus de 800 randonneurs partent de Chaudes-Aigues à l'assaut de l'Aubrac. Ils sont attendus à Saint-Urcize après avoir parcouru une vingtaine de kilomètres, étape gourmande, puis point final à Recoules d'Aubrac.



# Cantal → L'actu

## INDISCRÉTIONS

**PRÉSIDENTIELLES.** L'Association des maires de France entend peser dans la prochaine présidentielle. Ainsi, elle remettra un rapport, avec ses préconisations sur l'aménagement du territoire, à tous les candidats. C'est le maire de Saint-Flour, Pierre Jarlier, qui a été chargé de la rédaction du rapport. ■

**PACTE.** Le conseiller départemental socialiste Alain Colmette ne décolère pas contre la façon dont le Pacte Cantal (127 M€ d'aides spécifiques de la Région) est présentée par le département. Après l'annonce de ce dispositif dans nos colonnes, avant que les élus n'en soient informés, il n'a pas apprécié que le détail de ce pacte soit présenté lors d'une conférence de presse, à l'issue d'une commission permanente du conseil départemental, sans avoir été débattu en séance publique. Le député s'élève contre le fait qu'un dossier « aussi stratégique et important, qui engage le Département sur les six prochaines années pour plus de 50 M€, ait été retenu au huis clos lors de la commission permanente, réservée habituellement aux dossiers de moindre importance. ■

**RÉPUBLICAINS.** Secrétaire départemental de l'UMP puis du parti Les Républicains depuis huit ans, Jean-Antoine Moins avait fait part de son souhait de « passer le main ». Le changement a été déclenché après les élections régionales et après qu'il a été élu conseiller départemental d'Aurillac II. « Cela se passe dans la continuité, en accord avec ce qui a été décidé avec Alain Marleix (président départemental) et cela permet d'impliquer de nouvelles personnes », souligne Jean-Antoine Moins. Après avoir obtenu l'aval des instances nationales, c'est Eddy Roulin, directeur de campagne d'Alain Marleix pendant la dernière campagne des régionales, qui a officiellement pris le poste de secrétaire départemental de la fédération du Cantal. ■

## Tour de France

Le conseil départemental du Cantal et la SNCF sont actuellement en pourparlers pour organiser des transports en train entre Aurillac et le Lionnais ainsi qu'entre Murat et le Lionnais, mercredi à juillet. Un système de navette serait orchestré pour permettre au public d'aller (puis de revenir) sur le site d'arrivée de la sixième étape du Tour de France où sont attendus quelque 20.000 personnes.

**CONSCRITS.** Les Archives départementales du Cantal ont fait leur entrée dans la base nationale Grand Mémorial. Développée par le service interministériel des archives de France, cette base se présente sous la forme d'un moteur de recherche qui permet de retrouver la trace d'un conscrit en France quel que soit son bureau de recrutement. Elle est alimentée par le fichier des Morts pour la France du ministère de la Défense et par les fiches matricules numérisées et indexées par les Archives départementales. Vingt-six départements y participent actuellement. Les Archives départementales du Cantal viennent d'y ajouter 33.827 fiches matricules, correspondant aux conscrits des classes 1887-1900. Au fur et à mesure que se poursuivra l'indexation, la base Grand Mémorial sera enrichie à l'adresse : [www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial](http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial).

gie/Grand-Memorial.

**TRAIN.** Les perturbations sur la ligne ferroviaire Aurillac-Brive continuent de mobiliser le territoire. Après les syndicats, les élus de Laroquebrou, le sénateur Jacques Mézard et alors qu'une pétition pour la pérennisation de la ligne circule sur internet, les conseillers départementaux Martine Besombes et Jean-Antoine Moins ont, à leur tour, dénoncé la situation dans un courrier envoyé, fin avril, à la direction régionale de la SNCF. « La SNCF manque régulièrement à ses obligations à l'égard de ses usagers », y affirment les élus, citant des exemples de trains bondés ou bloqués du fait de l'absence de chauffeur. Et de poursuivre : « Ces manquements répétés de la part de la SNCF ne peuvent que pousser vos usagers à délaisser le train au profit de modes de transport alternatifs. ■

**FLEUR.** Promotion pour deux villages cantaliens dans le palmarès du label « Villes et villages fleuris ». Saint-Urcize accède ainsi à la catégorie première fleur alors que Menet monte dans la catégorie deuxième fleur. ■

**MOTEURS.** Laurent Wauquiez devait prendre, courant mai, à Barcelone, la présidence des Quatre moteurs de l'Europe. Cette organisation multilatérale réunit depuis 1988 les quatre régions qui sont le Bade-Wurtemberg, la Catalogne, la Lombardie et Rhône-Alpes. Elle est pour l'instant présidée par le catalan Artur Mas. ■

**SALERS.** Spécialiste de la communication territoriale, Franck Confino a élaboré des paramètres de calculs pour mesurer l'activité des collectivités sur le réseau social Instagram. D'après ses calculs, Salers se classerait cinquième des territoires connectés français sur Instagram derrière Cannes, l'agglomération de Caen-la-mer, Grisson et Saint-Jans-Cappel. ■

**LOI MONTAGNE.** Réuni à Lyon, à l'invitation de Laurent Wauquiez, son secrétaire général, le comité directeur de l'ANEM (Association nationale des élus de montagne) a poursuivi ses travaux en vue de co-écrire avec le gouvernement l'acte 2 de la loi Montagne, promis pour le mois de septembre. Parmi les pistes évoquées : le développement économique et l'emploi notamment en matière de forêt, le travail saisonnier, les « lits froids » utilisés seulement quelques semaines par an ou la création d'un « vrai fonds de solidarité » pour l'accès à internet et à la téléphonie mobile. ■

**FONTAINE.** Les élus de l'ANEM (Association nationale des élus de montagne) ne sont pas mécontents. Ils ont réussi à défaire une mesure née dans l'esprit très créatif d'un fonctionnaire parisien et qui consistait à faire payer aux communes l'eau des fontaines publiques... C'est bien connu, les petits ruisseaux... ■

**SOLIDARITÉ.** La société hydro-électrique du midi (SHEM) exploitant plusieurs barrages dans les départements du Cantal, de la Corrèze, de la Haute-Garonne, du Lot et de trois départements pyrénéens, a choisi de soutenir les actions du Secours populaire de ces sept départements. La direction de l'établissement a doublé le montant de l'aide de 7.000 € décidée par son comité d'entreprise. Chacune des sept fédérations du Secours populaire a ainsi reçu un chèque de 2.000 €. ■

**LYON.** La Chambre de commerce et d'industrie du Cantal a un bureau à Lyon. Suite à un accord avec la Chambre de commerce et

## Neurosciences



Ancienne élève du lycée Emile-Ducloux, l'Aurillacoise Marie Amalric vient de voir ses recherches publiées par le National academy of sciences of the United States of America. Une reconnaissance prestigieuse pour une scientifique brillante. Chercheuse au sein de l'unité mixte CEA/Inserm/Paris Sud et Collège de France du neuroscientifique Stanislas Dehaene, Marie Amalric étudie les relations entre les mathématiques et le langage. Par le biais d'études comportementales et d'imagerie cérébrale (IRM fonctionnelle), elle a commencé à démontrer que le raisonnement mathématique implique des régions cérébrales distinctes de celles mobilisées pour le langage. ■

d'industrie de Rhône-Alpes, la CCI cantalienne bénéficie d'un espace personnalisé dans les locaux de cette institution en terre lyonnaise, quai Peyroche. « C'est une nouvelle importante car ce bureau est destiné aux entreprises cantaliennes lorsqu'elles ont des rendez-vous d'affaires à Lyon », a souligné Bernard Bouniol, président de la CCI du Cantal. Un planning hebdomadaire sera ainsi tenu selon les demandes des entreprises du Cantal pour l'occupation de ce local. Pour bénéficier de ce service, il faut contacter Odette Bernal à la CCI du Cantal au 04.71.45.40.59. ■

**NOMINATIONS.** Le groupe La Poste a un nouveau délégué régional en Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'agit de Jean-François Forenc, 60 ans, qui, avant la fusion, occupait depuis 2010 cette même fonction en Rhône-Alpes. ■

**FINANCES LOCALES.** Le Cantalien Jacques Mézard a coigné avec ses collègues sénateurs Philippe Dailhier et Charles Gueney, un rapport sur l'évolution des finances locales à l'horizon 2017. Ce rapport fait notamment le point sur les conséquences des baisses de dotations et la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF). « Plus on se rapproche de 2017, plus on se rend compte de la gravité de la situation » a indiqué Jacques Mézard (PRG) lors de la présentation de ce rapport, en évoquant « le cas dramatique de certaines communes ». Pour les sénateurs la DGF serait facilitée par la suppression ou tout du moins la modulation de la baisse des concours financiers de l'État. ■

**FINANCES LOCALES (BIS).** Lors du débat au Sénat sur la situation financière des communes et des intercos, Bernard Delcos était le porte-parole du groupe UDI. À la tribune, il a estimé « qu'il est indispensable d'agir sur quatre leviers : geler la baisse des dotations de l'État en 2017, repenser leur répartition

en tenant compte des écarts de richesses entre les territoires, laisser aux collectivités locales la maîtrise de leurs recettes fiscales, contractualiser les projets de développement avec l'État. ■

**ÎLES MARQUISES.** Une délégation des Îles Marquises (Polynésie française) est venue à la rencontre des élus de la communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (Cabo). Dans le cadre d'un voyage en métropole, une délégation de représentants des six Îles Marquises a ainsi rencontré Jacques Mézard, président de la Cabo, et des élus de l'intercommunalité. Les élus ont vu des points de convergences entre la Cabo et la communauté de communes des Marquises (Codim). Tourisme, culture, patrimoine ont fait partie des discussions. Sans oublier un thème de rapprochement : « Comme vous, nous sommes des oubliés », a déclaré Félix Borissins, maire de Tahutu et président de la Codim, en référence aux problématiques d'enclavement. ■

**CHAODES-AIGUES.** Le député Alain Marleix a demandé au ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve d'associer le nom de Chaudes-Aigues à celui de Neuvéglise ou sein du canton concerné. Dans son courrier, le parlementaire cantalien argumente sur la notoriété internationale de la station thermale qui possède « les eaux les plus chaudes d'Europe (82°C) », sur son incessant développement touristique que notamment le centre thermologique géré par Calédon, un casino et la présence d'un chef étoilé ou château du Gouffour, Serge Vieira qui « participe à la bonne renommée de la cité ». Alain Marleix rappelle également l'influence qu'il a eu, dans un passé encore récent dans la notoriété de Chaudes-Aigues, celui qui fut son maire pendant plusieurs décennies, le docteur Pierre Royrol. « Pour toutes ces raisons, je souhaiterais vivement que soit associé, au nom de Neuvéglise celui de Chaudes Aigues afin que soit conservé et maintenu le rôle important qu'il a joué et joue encore la cité thermale dans la mémoire collective cantalienne. ■

**MAURIAC-SALERS.** Dans un autre courrier au ministre de l'Intérieur, Alain Marleix a formulé la même demande pour associer le nom de Salers à celui de Mauriac ou sein du canton concerné. Le parlementaire cantalien argumente sur « la notoriété internationale de cette cité située à l'entrée du Parc national régional des volcans d'Auvergne, véritable joyau architectural classé parmi les plus beaux villages de France, qui accueille annuellement près de 500.000 visiteurs. ■

**SAINT-URCIZE.** Membre d'une intercommunalité du Cantal ? De l'aveyron ? La question est loin d'être réglée à Saint-Urcize. Si la Commission départementale de la coopération intercommunale s'est prononcée pour une fusion prochaine entre les « com-com » de Celdouais-Aubert (dont fait partie Saint-Urcize), de la Planèze, du Pays de Pierrefort-Neuvéglise et du Pays de Saint-Flour-Margueride, cette décision est loin de satisfaire le maire de Saint-Urcize, Bernard Remise : « Nous allons faire un recours gracieux auprès du préfet ». Et il justifie sa démarche : « Nous sommes plus proches des communes auvergnaises comme Laguille. Nous travaillons déjà avec elles comme pour la gestion des stations de ski. Ce serait un pari non légitime ». Bien décidé à épouser « toutes les possibilités légales » pour se faire entendre, il tient à préciser : « Nous ne voulons pas quitter le département. Nous sommes Cantaliens et nous le restons. ■

Dès ce lundi matin quelques bénévoles de l'Association pour la Protection des Sites de Saint-Urcize, sous la main de maître de leur président, Gérard Bouniol, s'affairent dans les rues du village comme chaque année à la même période pour le fleurissement du village. La Commune et l'Association prennent en charge chacune 50% de la facture d'achat des fleurs. Les habitants (notamment ceux résidant à proximité des bacs) sont invités à prendre soin des plantations, les fontaines n'étant jamais loin..... Pour mémoire, nous sommes maintenant classés VILLAGE FLEURI \*.



- Le 9 juin Monsieur le Maire, Bernard REMISE, en compagnie de Monsieur André VALADIER, Président et de Monsieur ARNAUD, Directeur du Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc Naturel de l'Aubrac, accompagnés de Madame MAILLOL, Vice-Présidente de la Région Occitanie, se sont rendus en délégation au Ministère de l'Environnement pour être entendus et répondre aux questions de la Commission Nationale des Parcs afin que soit validée l'avant dernière étape de procédure de la création du parc. Résultats favorables.
- Le 17 juin Réunion, à Naucelles, de l'Association des Maires de France du Cantal concernant la nouvelle réglementation devant régir la gestion de l'eau qui doit passer sous le contrôle des EPCI en 2020.
- Le 21 juin A Estaing le Maire, Bernard REMISE, a fait valoir encore une fois la possibilité d'une variante du GR65 « Chemin de Saint-Jacques », passant par Recoules d'Aubrac, Saint-Urcize et rejoignant Aubrac sans perturber le tracé en cours (Nasbinals – Aubrac).



Le 22 juin Conseil d'administration à la Maison de Retraite. Monsieur JAFFUEL, ancien directeur, remplaçait Monsieur JULIEN, Directeur du Centre Hospitalier de Mende et Directeur intérimaire à Saint-Urcize.

Le 22 juin La bonne forme de la gymnastique Aubracienne



Il suffit d'un peu d'exercice pour être mieux dans son corps et dans sa tête, quel que soit son âge. Si vous souhaitez entretenir votre forme Odile Malherbe assure les cours de gym hebdomadaires, ouverts à tout public. Améliorer sa souplesse et la mobilité de ses articulations, prendre soin de son cœur et de sa respiration, renforcer ses muscles, apprendre à se relaxer devenir maître de son corps pour préserver sa santé et son autonomie : la forme n'est pas que l'apanage de la jeunesse. « *Le tout se déroule au rythme de chacun et dans une chaleureuse ambiance* ». Pour l'instant il vous faudra patienter jusqu'à la reprise le mercredi 7 septembre à Nasbinals 20h30-21h30 et le jeudi 8 septembre pour Saint-Urcize, de 18h30-19h30. Bonne nouvelle la cotisation passe à 50€ avec une baisse significative. Les inscriptions sont prises sur place, séance gratuite d'essai. La saison, vous l'aurez compris, se terminait fin juin par un repas entre « sportives chez Rosalie » histoire d'entretenir les formes et la forme c'est selon mais en tout cas toujours dans la bonne humeur.

Publié par PAULCHON 15 à 20:30:00

Le 27 juin Le Maire à la Préfecture avec les maires tenus d'effectuer un recensement du 18 janvier au 17 février 2017.

Le 29 juin FR3 diffuse « DES RACINES ET DES AILES, du Mont Lozère au Plateau d'Aubrac »

Le 30 juin

Spectacle de fin d'année pour les élèves de l'école de Saint-Urcize



Les élèves de CM1 – CM2 (il manque Adèle, Aurélien et Mélissa)



La mauvaise note



La java des squelettes



la rumeur



Michael Jackson

Les élèves de Cm2 ont offert à Elodie, Sylvain, Christelle et Charline un mug avec leur photo.

# JUILLET



les arums de mon jardin

Le 1<sup>er</sup> juillet Monsieur le Maire se rend à Gourdièges où se tenait l'assemblée départementale de la Fondation du Patrimoine.

Les 2 et 3 juillet Le Festival du tatouage à Chaudes-Aigues revient après une année d'interruption.



- Le 6 juillet Visite de Monsieur le Préfet de l'Aveyron dans le cadre du Parc Naturel Régional Aubrac, en délégation des préfets du Cantal et de la Lozère.
- Le 13 juillet Assemblée Générale de l'ADMR à la salle polyvalente. Le Président, Monsieur René BRANDELY, rappelle que l'ADMR s'adresse à tous les publics de la naissance à la fin de vie. Elle intervient sur douze communes. 18,5 emplois, soit l'équivalent de 9 temps pleins. Permanence d'une assistante sociale à la Maison des Services à Chaudes-Aigues le mercredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 16h30.  
Pour l'ADMR l'important reste l'activité en équipe des bénévoles et du personnel de l'assistance de proximité afin d'éviter le vieillissement de la population et la perte d'autonomie.
- Le 16 juillet Un soir d'été à la campagne avec Guillemette Marrannes.



S'il existe un moment couru de la population de Saint-Rémy-de-Chaudes-Aigues c'est bien le rendez-vous que lui donne Guillemette Marrannes, annuellement, en l'église pour son tour de chant. Elle le leur offre, car comme elle l'affirmera en exergue de sa prestation : « *Pourquoi faire payer quand on peut le faire gratuitement ?* ». Le ton de la soirée était posé. Basile Auvergnas, président de l'association « la vallée du Bés », organisatrice de la veillée, dans son propos d'accueil remercierez la soprano pour son « cadeau » à la population. Vital Gendre, premier magistrat demandait à l'assistance d'observer une minute de silence hommage aux victimes de l'attentat de Nice. Dans une première partie Guillemette, (nous écrivons « Guillemette » simplement parce qu'ici à Saint-Rémy tout le monde la désigne par son prénom) donnera à entendre des mélodies françaises : « *la balade des dindons* » d'Emmanuel Chabrier, « *Ave Maria* » de César Franck, « *En prière* » de Gabriel Fauré, l'incontournable « *Truite* » de Schubert puis « *le chat* » et « *Parfum exotique* » de Marrannes. Oui ! Guillemette a mis des notes sur trois textes de Baudelaire dont le très réussi « *la mort des amants* » une vision paradoxalement positive de la mort dont nous avons apprécié la mélodie qui rend bien l'univers du poème. Guillemette affectionne particulièrement les chansons d'Henri Salvador « *Au-delà de ses textes comiques* » dont elle proposa « *Le lion est mort ce soir* » repris en chœur par l'assistance et un texte moins connu, mais délicieusement poétique « *l'abeille et le papillon* ». Tous dont votre serviteur attendaient les fameux « Chants d'Auvergne ». La cantatrice en quelques phrases de présentation posait l'ambiance de ces chants collectés et orchestrés par Joseph Canteloube et interprétés par les plus grandes de Kiri Te Kanawa à Dan Upshaw en passant par Véronique Gens. Elle interrogea l'assistance où les plus férus de langue occitane (patois) la guidèrent sur la prononciation de certains mots

et leur signification. S'ensuivit une deuxième partie très joyeuse où le public se réappropria les mélodies avec une Guillemette devenue quasiment chef de chœur, passant dans les rangs, encourageant au chant, accompagnant de la voix et du geste. Guillemette est chez elle, connaît tout le monde, interpelle parfois les choristes notamment sur l'« *aïo de Rosto* ». Une soirée dont les présents se souviendront longtemps. Et puis en bonus et forme de bis, comme à l'accoutumée, « *La montagne* » de Jean Ferrat posera le point final au concert. Au bord de la nuit, l'église retrouvera son silence tandis que l'association vallée du Bés offrait sous la lumière de l'éclairage public le verre de l'amitié. Au bout du compte une exquise soirée d'été en tous sens du terme dans une atmosphère décontractée.

Publié par PAULCHON

Le 18 juillet Le village se met à l'unisson de toute la nation pour une minute de silence devant la mairie en mémoire des victimes de l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice.



Le 26 juillet Le tour du Cantal pédestre a fait étape à Saint-Urcize





Né de l'envie de « montrer le Cantal autrement », le concept du « Tour du Cantal pédestre » germe en 1989, organisé par la FAL (Fédération des Associations Laïques). Puis l'association « Tour du Cantal Pédestre » prend le relais et perpétue désormais la manifestation. Animée par un esprit d'aménité et de partage, elle propose la découverte d'un département préservé et authentique pendant tout l'été. Chaque jour une balade ouverte à tous, un film documentaire tourné dans les communes traversées et projeté le soir même lors du repas. Dans la cité Cantalienne la plus Aubracienne, tout débute par le petit déjeuner offert sur le foirail aux 17 participants. Dont un groupe a effectué la petite boucle. Les plus nombreux, sur le grand parcours, ont musardé sous un beau soleil. Revenus vers 17 heures, les marcheurs visitaient le village. Devant le feu de cheminée, au buron du Pas de Mathieu, en présence de Monsieur Bernard REMISE, Maire, se déroulait le dîner avec saucisse-aligot. Philippe Reversat, Bernard Porteneuve et Eric Morvan, membres du Ski Club en assuraient l'intendance. La projection du film du jour montrait : la randonnée, le village, l'église, le Poustel, le four de Repon et la première caravane des Gipsy Kings... Les témoignages de l'hôtelier, du menuisier, des couvreurs-charpentiers, du boulanger, boucher, ferronnier-forgeron, des mécaniciens apportaient la touche des savoir-faire. Mises bout à bout ces animations promeuvent le patrimoine du territoire sous toutes ses formes. Participent à la préservation de la mémoire du terroir par le collectage de la parole des habitants et sa transmission. La journée se terminait dans la douceur et la bonne humeur d'un soir d'été qui favorisent la rencontre avec les autres sous les étoiles . Enrichit par la différence les « concurrents », avec cette fraction indispensable de respect de la nature et de l'environnement.

Publié par PAULOCHON 15 à 06:58:00

Le 28 juillet Assemblée Générale de l'association pour la défense des burons à Paillerols



## AOUT



Le chemin des Pénitents

Le 3 août Repas des familles et amis des résidents de la Maison de Retraite , présidé par Monsieur le Maire, le Docteur Armand et Monsieur Jaffuel. Les personnels, très motivés, ont encore une fois réussi l'exploit de satisfaire tous leurs invités, par l'accueil, la qualité des mets servis, l'ambiance, l'animation et l'attention portée aux résidents.



Apéritif servi dans la nouvelle salle à manger



Le thème de l'année : les States



Didier fier de présenter son petit-fils



Les autorités, Messieurs Jaffuel, Armand et Remise



Les infirmières, Nathalie et Véronique



Groupe Country de Saint-Chély d'Apcher



**SAINT URUCIZE**

LATCEN PAS

Dès 19h00 **REPAS CONCERT**  
préparé avec des produits locaux par des bénévoles

A partir de 20h00

# NUIT CELTIQUE



**OUBÉRET... Musique celtique à danser...**  
**LES RAMONEURS DE MENHIRS... pour réactiver l'esprit des pierres...**  
**CETTE SOIRÉE... C'EST LA VOTRE !!!**

...Un flux cosmo-tellurique  
ce jour-là circulera des Monts d'Arrêts  
à la Planète Aubrac...

**TARIFS :**  
REPAS  
+ CONCERT  
20€  
CONCERT  
10€

**INFOS/RESERVATIONS**

Office  
de Tourisme  
Caldaguès  
Aubrac  
04 71 23 52 75  
04 71 23 21 03



**SAINT URUCIZE**

AILLEURS C'EST ICI

## SAMEDI 6 AOÛT 2016

Dès 9h30 Marché de producteurs 11h30 Apéro/Causerie

A partir de 12h Assiette gourmande des producteurs

14h30 Rencontre/Débat

### « Aubrac - Espace de pleine nature »

En ouverture, projection « Les stations modestes de l'Aubrac »  
un film de Gilles Perret. Les stations dites modestes, leur histoire, leur spécificité,  
autant de thèmes abordés par les acteurs locaux : professionnels, associatifs, élus.  
L'avenir d'un territoire qui se veut un pays de projets  
et non pas uniquement un espace de conservation.

### « Aubrac Terre d'accueil et de Solidarité »

C'est l'occasion d'affirmer nos valeurs citoyennes,  
notre soutien à toutes les victimes de la barbarie.

Animations  
gratuites :  
randonnée  
et initiation à  
la course  
d'orientation par des  
accompagnateurs  
diplômés...



## STATION DE SKI



Le 8 août

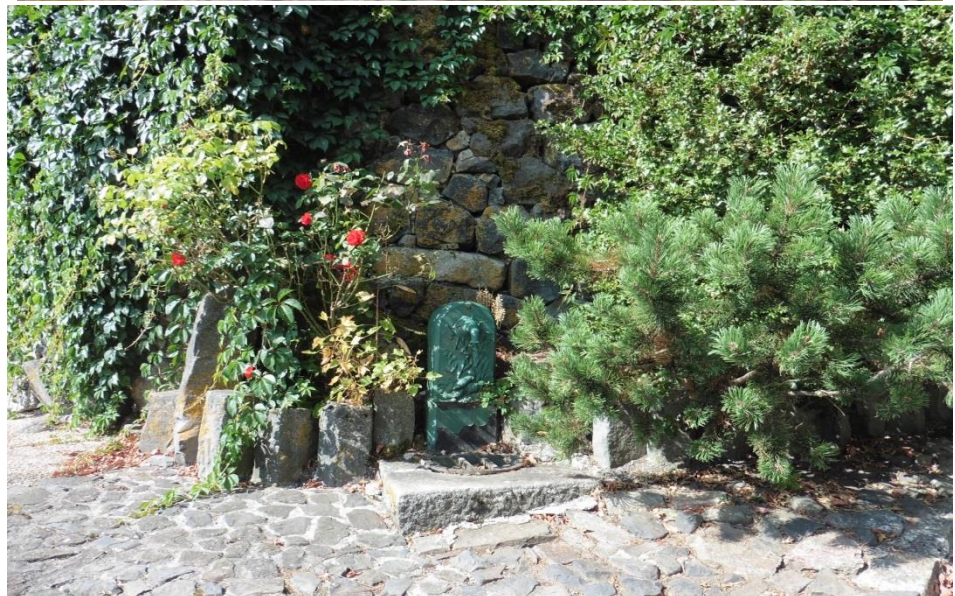
### **Assemblée Générale de l'Association pour la Préservation des Sites de St-Urcize**

Le Président, Monsieur Gérard BOUNIOL, remercie les adhérents venus nombreux. Synthèse des travaux et des comptes sont exposés par les membres du bureau.

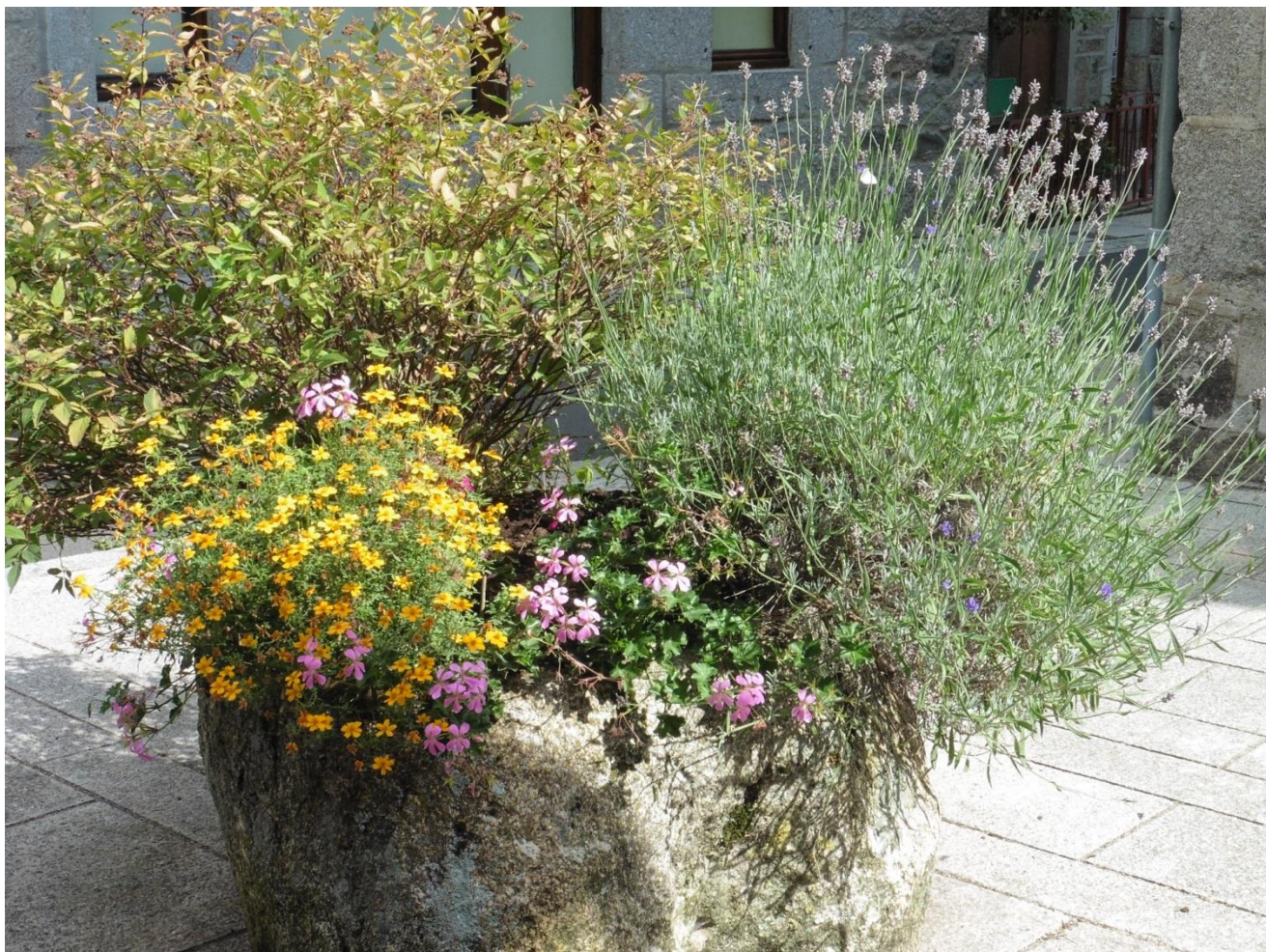
Comme chaque année au mois d'août les membres sont invités à participer à la quine, au concours de boules, à confier au Président les articles susceptibles d'être vendus à la brocante, au concert...



Les travaux effectués : fleurissement du village







- Balustrade au Rocher de la Vierge (main d'œuvre Mairie, matériaux APPSSU)



Avant restauration



Après restauration



Photo Jean-Pierre GIRBAL



Escalier du « Pied Fortuné » :



Les projets portent sur le prolongement du Poustel et l'entretien de la partie déjà restaurée, des places de parking près de l'Espace Pécol ainsi qu'un parapet, le dégagement et la mise en valeur de la fontaine de la place de la Frique, une signalisation pour les parkings du foirail, de la poste, sanitaires publics...

Le 9 août

La FNACA St-Urcize, présidée par François Vigouroux, invitait anciens combattants en Algérie des départements voisins, leurs familles et amis, soit environ 220 personnes, à un rassemblement interdépartemental.

-vin d'honneur sur le foirail à l'arrivée

-recueillement à la stèle des A.C. d'AFN avec dépôt de gerbe, sonneries d'usage et Marseillaise

-repas en musique et chansons à La Rosée du matin.



Le 12 août

L'association de la foire de Saint-Urcize, présidée par Matou REMISE du Berthot, proposait sur le foirail une exposition de bétail et des stands d'artisanat, de spécialités culinaires. Le garage Nicolas exposait et proposait l'essai de magnifiques véhicules de tourisme et utilitaires. La matinée se terminait par la dégustation du traditionnel et non moins délicieux « cochon grillé et sa farce fine façon Gilles » accompagné de l'indispensable aligot, en plein air.

Après le déjeuner les amateurs d'antiquités se pressaient à la salle polyvalente pour la vente aux enchères annuelle.



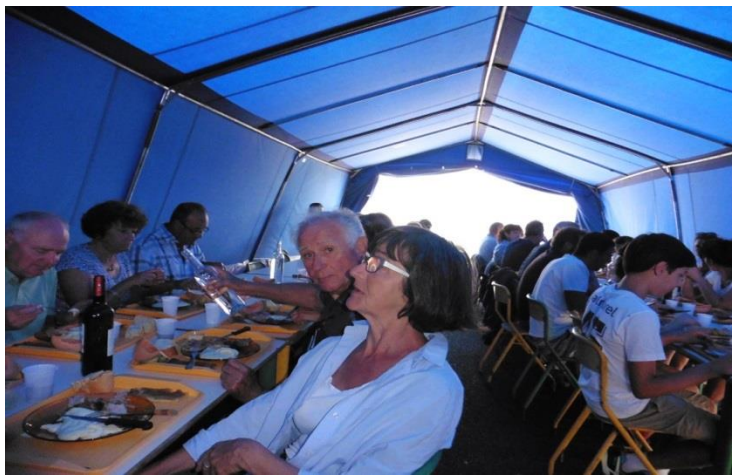
Les spécialistes à la découpe



On bavarde joyeusement en attendant son tour



Servis, serveurs..... bonne humeur



Le 13 août

**Pétanque organisée par l'Association pour la Préservation des Sites de St-Urcize**  
Une quinzaine d'équipes intergénérationnelles tirent et pointent à l'Espace Louis Pécoul.



Le 14 août

**Cousinade de la Famille AUVERGNAS au buron de Camejane**

Durement affligée ces derniers temps par la perte de quatre de ses êtres chers :

- Albert AUVERGNAS le 9 avril 2016
- Lucien AUVERGNAS le 6 janvier 2015
- Marie-Reine, épouse de Roger AUVERGNAS le 11 juillet 2016
- Danièle, épouse de Jean-Louis AUVERGNAS le 14 mars 2016

la famille AUVERGNAS, à l'initiative de la dynamique Laurence, et non moins excellente organisatrice, s'est réunie au buron de Camejane, au cœur de l'Aubrac.



2016



1933

Nathalie, Auguste, Albert  
**Jean-Auguste, Artémise**  
Roger, Emile, Lucien,

Le 15 août **vide greniers organisé par Les Enfants en Aubrac**



Malgré un temps splendide, moins de visiteurs, mais tant de manifestations dans la région ce jour-là !

Le 16 août **quine organisée par l'Association pour la Préservation des Sites de Saint-Urcize**



Salle bondée, de nombreux et très beaux lots à gagner.

1er lot d'une valeur de 400 euros : 2 repas au Château du Couffour avec un cadeau surprise .2<sup>e</sup> lot : un barbecue WEBER..... Un jambon est tiré au sort parmi les participants.

Le 20 août **FETE DU PAIN .FOUR DE REPON. SAMEDI 20 AOUT 2016 . A 12 HEURES. VENTE DE PAIN CUIT AU FOUR DE REPON**

DEGUSTATION DE TARTINES SUR PLACE

**Réservation du pain et de la collation conseillée au 06 70 64 19 83**

Pour avoir du pain, il faut du blé..... Participation libre à la dégustation



Beau succès pour cette deuxième fête du pain de Repon.

L'objectif est atteint : convivialité et amitié autour de cet édifice.



Le 17 août Concert de musique Irlandaise, organisé par le Ski Club.

Le 20 août Bal disco organisé par Boost O'brac à la salle polyvalente.

Le 21 août LA SAINT-ROCH, FETE DU VILLAGE



Stand photos, Denise Lavergne



Les céramiques de Julie Querrioux



Les bijoux fantaisie d'Emilie Barrès



La pesée des petits cochons (172 Kgs)



Bruno et ses admiratrices



Moutons élevés, tondus et tricotés à Cordesse



Ouvrages « faits main »



Le patchwork de Mme Malgouries



Chris spécialiste de la pizza





Terrasse élargie Place de la Frique



Poteries artisanales



Bien pesé, gagné !



Jeux d'adresse... et de patience !



Denise, photographe de l'Aubrac



Galerie de peintures



Bientôt midi, la table s'allonge de minute en minute



La buvette



Cinq experts pour détailler la bête



Les garçons aux fourneaux



Les filles au service



Biquesttes, ce lieu n'est pas fréquentable !



Tradition oblige, les tripoux s'imposent au petit déjeuner, les spécialistes sont au rendez-vous

Le 22 août Concert organisé en l'église par l'Association pour la Préservation des Sites de St-Urcize



Ensemble « Cantica Sacra », Musique virtuose à la Cour de Dresde. Paulina Tkaczyk (flûte traversière baroque) et Bogumika Gizbert-Studnicka (clavecin)

Le 23 août Visite du jury départemental des villages fleuris.

Du 25 au 27 août L'Association de la Foire organise un séjour au Puy du Fou, sous une chaleur accablante.



Le 30 août Conseil d'Administration de l'Office du Tourisme Caldaguès-Aubrac

Le 31 août

Visite de la Caserne des Pompiers par le Colonel et le Commandant responsables du SDIS du département du Cantal qui laisse apparaître la satisfaction sur le fonctionnement des pompiers de Saint-Urcize pour leur action et leurs interventions.



**DE CI, DE LA**

**GRANDE SECHERESSE AU MOIS D'AOUT**



Photo Maryse Raynal

## Contournement de Saint-Flour

La dernière voie judiciaire des opposants au contournement Nord de Saint-Flour n'est plus. Le Conseil d'Etat n'a pas admis leur requête. Désormais plus rien ne s'oppose à l'ouverture du chantier.

LA MONTAGNE VENDREDI 3 JUIN 2016 7

**CLUBS DE FOOT DU CANTAL. Assemblée générale.** L'assemblée générale des clubs de football du Cantal se tiendra dimanche 19 juin, à partir de 9 h 30 à Arpajon-sur-Cère, salle de la Vidalie. Cette manifestation regroupera les dirigeants des 80 clubs du District, représentant près de 7.000 licenciés qui exprimeront au cours de cette journée la grande vitalité du football cantalien. ■

### RONDE DU PUY MARY

**LAVIGERIE. Animations grand public.** Dans le cadre du week-end de randonnées tout-terrain de la Ronde du puy Mary, des animations seront aussi proposées au grand public, au village la Gravière à Lavigerie. Samedi 9 juillet, à 21 heures, repas, ouvert à tous (réservation souhaitable au 04.71.20.81.81 ou 07.78.04.86.17) ; à 23 heures, soirée dansante avec l'orchestre Agora Fiesta. Dimanche 10 juillet, à 11 heures, messe à la Gravière, avec les Trompes de l'Alagnon (cor de chasse) ; à 12 h 30, repas, ouvert à tous ; à 14 h 30, « 4x4 et quad adrénalines », jeux pour enfants, marché de pays, toute la journée... ■

**CCI. Création-reprise d'entreprise.** Dans le cadre du Forum de la création-reprise d'entreprise, mercredi 15 juin à la CCI du Cantal une conférence-débat aura lieu sur le thème « L'entreprenariat et le sport » animée par Antoine Cayrol, alpiniste. Elle aura lieu à 18 heures, salle de conférence, à la CCI, 44, bd du Pont-Rouge à Aurillac et sera suivie de la remise des Trophées de la Création-reprise et d'un cocktail. ■

## Cantal → L'actu

**SAINT-FOUR** ■ Après l'épuisement du dernier recours des "anti rocade nord", devant le Conseil d'Etat

# Le contournement enfin sur les rails ?

**Le Conseil d'Etat vient de siffler la fin d'une longue bataille judiciaire. Le Conseil départemental a désormais les mains libres pour réaliser le contournement de Saint-Flour.**

Yann Baysat

L'arrêt du Conseil d'Etat ne fait que trois pages. Ce qui compte, tout juste un paragraphe. Mais il met fin à des volumes de littérature judiciaire, et à douze ans de procédures. Pour de bon. Car, après ce rejet (\*), il ne reste plus de voie de recours contre le projet de contournement de Saint-Flour.

Forcément, chez les anti rocade nord, on accuse un peu le coup. « Cela fait plus de dix ans de lutte, si on ajoute le premier projet, exactement le même, qui lui avait été empêché, résume Michel Chantry, de l'association. Maintenant, on prend acte de cette décision. Mon avis sur le sujet ne change pas pour autant : contourner Saint-Flour par le nord est un mauvais projet, pour l'environnement, en raison des risques de crues. Mais l'histoire s'arrête là, ce n'est pas mon genre de manifester. J'attends de voir ce que va faire le Conseil départemental, c'est tout. »

Conseil départemental qui a les mains libres... et les poches un peu plus pleines depuis que le président de Région Laurent



**DÉCONGESTIONNÉE.** La montée des orgues à Saint-Flour, en proie à de fréquents bouchons, verrait son trafic se fluidifier avec le contournement.

Wauquiez a inscrit ce projet dans son rutilant plan Cantal, annonçant une participation à hauteur de 50 %.

### Pour fin 2019 ?

Dans ces conditions, le rejet du Conseil d'Etat a été très bien accueilli. « C'est une bonne, pour ne pas dire une excellente

nouvelle, se félicite Stéphane Sautarel, le directeur général des services du Conseil départemental. Cela démontre que notre projet était juridiquement valable. Nous n'avions pas arrêté de travailler, mais l'incertitude juridique pesait sur ce dossier. Maintenant nous allons

pouvoir dérouler notre calendrier. »

Dans un premier temps, demander l'offre finale aux candidats à ce partenariat public privé avant, d'ici à la fin de l'année, d'en choisir un. 2017 sera ensuite « l'année des procédures administratives » selon le directeur général des services. D'autres recours pourraient alors voir le jour... « mais rien de bloquant comme nous avons vécu » assure-t-il. Ainsi, les premiers coups de pioches pourraient intervenir en 2018, pour une mise en service fin 2019. ■

(\* Le Conseil n'est pas revenu sur les arguments de fond, se bornant à dire que le recours n'était pas admis.

### Le projet de contournement

L'esprit du projet était de relier la RD926 à l'A75 et ainsi de délester Saint-Flour d'une grosse partie de son trafic (4.250 véhicules par jour en moins selon les estimations du Conseil départemental en 2011), tout en ouvrant un accès plus rapide à l'autoroute à toute une partie du Cantal. Cinq variantes avaient été imaginées. Celle retenue consisterait à un contournement de Roffiac par le sud, pour plonger vers la gare d'Andelat, et rejoindre le giratoire du Rozier-Coren, proche de l'A75. Il y aurait 7,1 km de route à réaliser, pour un coût proche de 30 millions d'€.

### → RÉACTIONS



**VINCENT DESCEUR**  
Président du Conseil départemental

« Je suis évidemment satisfait de cette issue. C'est l'aboutissement d'un travail de fond de nos équipes, pour que l'horizon se dégage enfin. Et c'est une bonne nouvelle juridique, qui s'ajoute à la bonne nouvelle politique, l'engagement de la région à nos côtés sur ce projet, à hauteur de 15 millions d'euros. À terme, ce sera une bonne nouvelle pour tous les Cantaliens. Car cela va révolutionner l'ouverture du département vers l'est, comme le RD 120 l'a fait vers l'est. Et ce sera un gain de temps pour tous, comme ce sera un gain de sécurité pour les Sanflorains. Nous essaierons ensuite d'améliorer les routes sur tous les secteurs où cela est nécessaire, par exemple sur la traversée de Murat. »



**PIERRE JARLIER**  
Maire de Saint-Flour

« On y voit enfin clair ! Tous les recours engagés, sans cesse, par quelques opposants à ce projet sont enfin purgés. Tant mieux, car assez de temps a été perdu pour la réalisation de cette déviation absolument indispensable. Il faut maintenant aller très vite pour engager les travaux. Cette opération est vitale non seulement pour Saint-Flour et la sécurité de ses riverains, mais aussi pour le désenclavement du Cantal, qui aurait du pouvoir mieux profiter de l'A75 depuis longtemps déjà. C'est aussi une bonne nouvelle pour l'activité économique, avec un chantier de travaux public qui va enfin pouvoir s'ouvrir. La suite, je l'espère, sera l'ouverture du département vers l'A89, et un lien indispensable pour le Cantal entre cette autoroute et l'A75. »

## Retour sur les très nombreux épisodes du feuilleton

Les routes prennent toujours du temps. Surtout quand des recours transforment leur préparation en opération escargot. En la matière, le contournement de Saint-Flour n'est pas loin de battre tous les records.

Les premières études préliminaires datent en effet de... 1992. Mais le projet, celui d'un tracé nord, a été véritablement lancé par le Conseil général au début des années 2000. Le 21 avril 2004, le préfet prenait un arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP), permettant au département d'acquiescer les biens nécessaires à la réalisation du pro-

jet, et modifiant les plans d'occupation des sols de Saint-Flour, Andelat et Roffiac. En juin, l'association de défense des personnes concernées par le projet de déviation déposait une requête en annulation du DUP devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Déboutés en janvier 2006, ils faisaient appel dans la foulée. Ce qui n'empêchait pas le chantier de débuter. Mais, en mars 2008, la cour d'appel administrative de Lyon donnait raison aux plaignants, annulant l'arrêté du préfet au motif qu'il avait « été pris à l'issue d'une

procédure irrégulière, compte tenu de l'insuffisance de l'étude d'impact réalisée en 2002. »

Le chantier stoppé net, le Conseil général, plutôt que de saisir le Conseil d'Etat, décidait alors de constituer un nouveau dossier de DUP, adopté en décembre 2010. En février 2011, Pierre Jarlier lançait une pétition en faveur du projet. En décembre de la même année débutait l'enquête publique. Fin mars 2012, le commissaire enquêteur donnait un avis favorable à une nouvelle DUP. Déclaration prise par arrêté préfectoral le 28 août 2012.

Illico, les opposants décidaient de saisir à nouveau la justice. Ils étaient déboutés par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, le 17 septembre 2013. La Cour d'Appel de Lyon confirmait ce jugement le 23 avril 2015. Jugement rendu définitif une grosse année plus tard, par le Conseil d'Etat. La fin d'une guerre juridique de 12 ans, sur laquelle se sont greffées d'autres batailles. Dont celle, lancée par les élus de Roffiac et aujourd'hui réglée, sur la gestion des ressources en eau de la source de la Naute, qui sera finalement contournée. ■

# Le fait du jour → Grande région

## Plainte

Laurent Wauquiez, mais aussi les Verts, l'ancien procureur de la République sur les dysfonctionnements d'ÉRAL, l'ancienne antenne de Rhône-Alpes à l'international.

## Un chiffre

**10** C'est en millions d'euros, l'enveloppe consacrée à un appel à projets pour l'équipement des stations de sports d'hiver en canons à neige.

## Mérite

Le conseil régional attribue une bourse de 500 € à tous les lycéens décrochant la mention très bien au bac. Deux cents bacheliers au « parcours exceptionnel » sont aussi concernés.

**POLITIQUE** ■ Le nom et le siège de la nouvelle région adoptés hier par l'ensemble des conseillers régionaux

# Unanimité pour Auvergne-Rhône-Alpes

L'acte de naissance de la nouvelle région a été adopté hier matin par le conseil régional. Un vote à l'unanimité malgré quelques divergences.

Richard Benguigui  
richard.benguigui@lejournal.fr

Le moment est assez rare. Sans doute unique. L'ensemble des élus du conseil régional se lève pour applaudir. La nouvelle région a son nom : Auvergne-Rhône-Alpes. Le siège est fixé à Lyon. Des commissions permanentes pourront se tenir à Clermont-Ferrand. Sur les 193 votants, pas une voix ne manque à l'appel. Laurent Wauquiez dit son « plaisir de voir cet acte de naissance transcender les clivages politiques ».

« Je ne veux pas qu'on s'appelle AuRA »

Le groupe UDI, dans sa volonté manifeste d'émancipation, dépose un amendement pour demander l'officialisation de l'abréviation AuRA. Pour les centristes, « la prononciation d'Auvergne-Rhône-Alpes s'avère peu évidente ». « Et puis AuRA, cela donnerait à notre région un rayonnement supplémentaire », précise Louis Giscard d'Estaing. Mais la proposition est retirée. « Les acronymes sont des catastrophes. Je ne veux pas qu'on s'appelle AuRA », tranche Laurent Wauquiez. Dans son propos, le président Les Républicains prend soin de détacher les mots Auvergne, Rhône et Alpes pour montrer l'existence de « trois territoires principaux ». Une manière de



PROCÉDURE. La délibération fixant le nom de la nouvelle région doit maintenant être adressée au gouvernement. Elle devra être validée par le Conseil d'État avant le 1<sup>er</sup> octobre. PHOTO D'ARCHIVES FRANCK BOLEAU

calmer les frustrations qui agitent encore Rhône-Alpes où le fait d'être relégué derrière l'Auvergne est parfois mal vécu. Le socialiste Jean-François Debat relaie ce ressenti en évoquant « ces entreprises qui auraient apprécié de mettre en avant à l'international le nom Rhône-Alpes ». Mais voilà, « la nostalgie » n'est pas de mise. Et puis, chaque groupe a dans ses rangs des Auvergnats et aucun ne peut se permettre d'aller plus loin dans la contestation. Tous se déclarent donc favorables à la proposition lancée par Laurent Wauquiez. « Il y a une logique géographique de lecture d'ouest en est », se satisfait Frédéric

Bonnichon (Les Républicains), heureux que la Région n'ait pas fait appel à une coûteuse agence de communication. D'autres apportent des bémols. Le FN souhaite que les mots Auvergne et Rhône-Alpes possèdent dans le futur logo la même police. Juxtaposition des deux anciennes marques, le premier est aujourd'hui écrit en majuscule, le second en minuscule. Ali Benmedjahed (PRG) s'intéresse à la forme et regrette de n'avoir eu connaissance que la veille de la session des résultats de la consultation lancée auprès des lycéens puis du grand pu-

blic au printemps dernier. « 20.000 résultats, c'est faible pour la deuxième région de France ». Emille Marche, du Rassemblement citoyen, écologique et solidaire, croit savoir que c'est Rhône-Alpes-Auvergne qui arrivait en tête de cette consultation. « Mais les résultats ont été tordus, en fonction du poids des anciennes régions, afin que le nom favori de Laurent Wauquiez sorte en tête ». Elle, au contraire des Républicains mais aussi du PS, se dit favorable à l'acronyme AuRA. « C'est bien pour les tweets ! », s'amuse-t-elle. Allusion à un autre sujet, cette fois beaucoup plus polémique. ■

## ÉCHOS

### ANTI-FUITE ■ Wauquiez retire sa délibération

Surprise hier, juste avant la pause déjeuner. Alors que doit être examinée une modification du règlement intérieur instaurant des sanctions financières pour les élus relayant sur les réseaux sociaux le contenu de commissions internes, Laurent Wauquiez annonce le retrait de la délibération. Elle prévoyait une diminution de 10 % des indemnités des conseillers trop bavards. Il laisse jusqu'à la prochaine session fixée au 7 juillet le soin aux groupes politiques de lui faire des propositions. ■

### POLÉMIQUE ■ « C'est votre règlement ! »

Aux élus socialistes qui l'accusaient de vouloir museler l'opposition, Laurent Wauquiez précise qu'il a repris tout pour mot le règlement intérieur de l'ancienne majorité qui établissait la confidentialité des commissions organiques. « Moi, je considère que si les règles ne sont pas respectées, il doit y avoir sanction ». ■

### COULISSES ■ La petite musique de l'UDI

En retirant sa délibération, Laurent Wauquiez a-t-il voulu éviter un désaveu ? C'est ce que pensent le PS, mais aussi le FN qui avaient demandé un vote à bulletins secrets. En cause, la position de l'UDI. Opposés à cette mesure, les centristes l'ont fait savoir. Ils auraient pu faire basculer la majorité. Le groupe UDI s'était déjà distingué en s'opposant publiquement à la baisse de subvention accordée par la Région à la Maison des enfants d'Izieu. ■

## Un plan ferroviaire pour septembre

Le diagnostic de SNCF Réseau sur l'état des petites lignes ferroviaires en Auvergne-Rhône-Alpes a mis le feu aux poudres.

Ce document, publié par La Montagne le 31 mai dernier, dressait un état des lieux plutôt catastrophique. Selon ce rapport, demandé en novembre 2015 par l'ancienne majorité, un tiers des 22 lignes sont menacées de fermeture, faute de travaux immédiats. Les besoins de financement sont estimés à 415 millions d'euros.

Pour Patrick Mignola, vice-président aux transports, l'ancienne majorité avait une parfaite connaissance du dossier

depuis 2005 mais a préféré investir sur du matériel roulant plutôt que sur la rénovation de voies hors d'usage.

« Vous avez acheté des coupures de ruban et laissé un cadeau explosif aux usagers », a poursuivi Laurent Wauquiez en annonçant vouloir saisir le gouvernement pour qu'il prenne ses responsabilités.

Patrick Mignola avance pour sa part un plan ferroviaire pour septembre prochain « avec des arbitrages budgétaires qui pourront être douloureux ». Cela signifie-t-il la fermeture de lignes ? C'est ce que croit savoir

le groupe socialiste pour qui l'exécutif « prépare le terrain pour expliquer les futures décisions brutales qu'il prendra ».

Et de rappeler, à l'instar des écologistes, que plus de 140 millions d'euros ont été annoncés depuis janvier sur les routes (A45 et plan Cantal) alors qu'elles ne relèvent pas de la compétence régionale. « À la vue du diagnostic établi par la SNCF, ces 140 millions d'euros mériteraient d'être utilisés à l'entretien des petites lignes ferroviaires régionales. Ça aussi, c'est un choix que l'exécutif fait et dont les usagers doivent être informés. » ■

## Les investissements dans les lycées privés d'Auvergne seront soutenus

L'aide à l'investissement dans les lycées privés existait en Rhône-Alpes mais pas en Auvergne.

Ainsi, une chaudière à remplacer dans un lycée privé du Cantal n'avait aucune chance d'être aidée par la Région alors que la même difficulté en Savoie pouvait faire l'objet d'une aide régionale.

L'ancienne région Auvergne s'était refusée à soutenir les investissements dans les établissements privés, se contentant de participer au fonctionnement, comme l'y oblige la loi. Rhône-Alpes avait franchi ce pas, sous conditions. ■

Dorénavant, les établissements auvergnats, généraux, professionnels ou agricoles, seront soutenus financièrement dans leurs investissements.

À l'opposition qui le soupçonne de vouloir aller plus loin que l'ancienne majorité en priviliégiant l'enseignement catholique au détriment du secteur privé, Laurent Wauquiez réplique qu'il n'en est rien. Les treize millions d'euros qui iront aux lycées privés et les 260 millions d'euros dont bénéficieront les lycées publics seront maintenus à l'identique par rapport aux années précédentes. ■

Cantal

## 16 juillet ATTAQUE D'UN TROUPEAU DE MOUTONS

Un troupeau d'une vingtaine de brebis a été attaqué dans la nuit du 16 au 17 juillet sur la commune. L'expertise par les services de la chasse et de la faune sauvage déterminera s'il s'agit d'une attaque de loup ou de chien errant. Six brebis ont été blessées, une a dû être euthanasiée.

## HOTEL DIEU DE CLERMONT-FERRAND

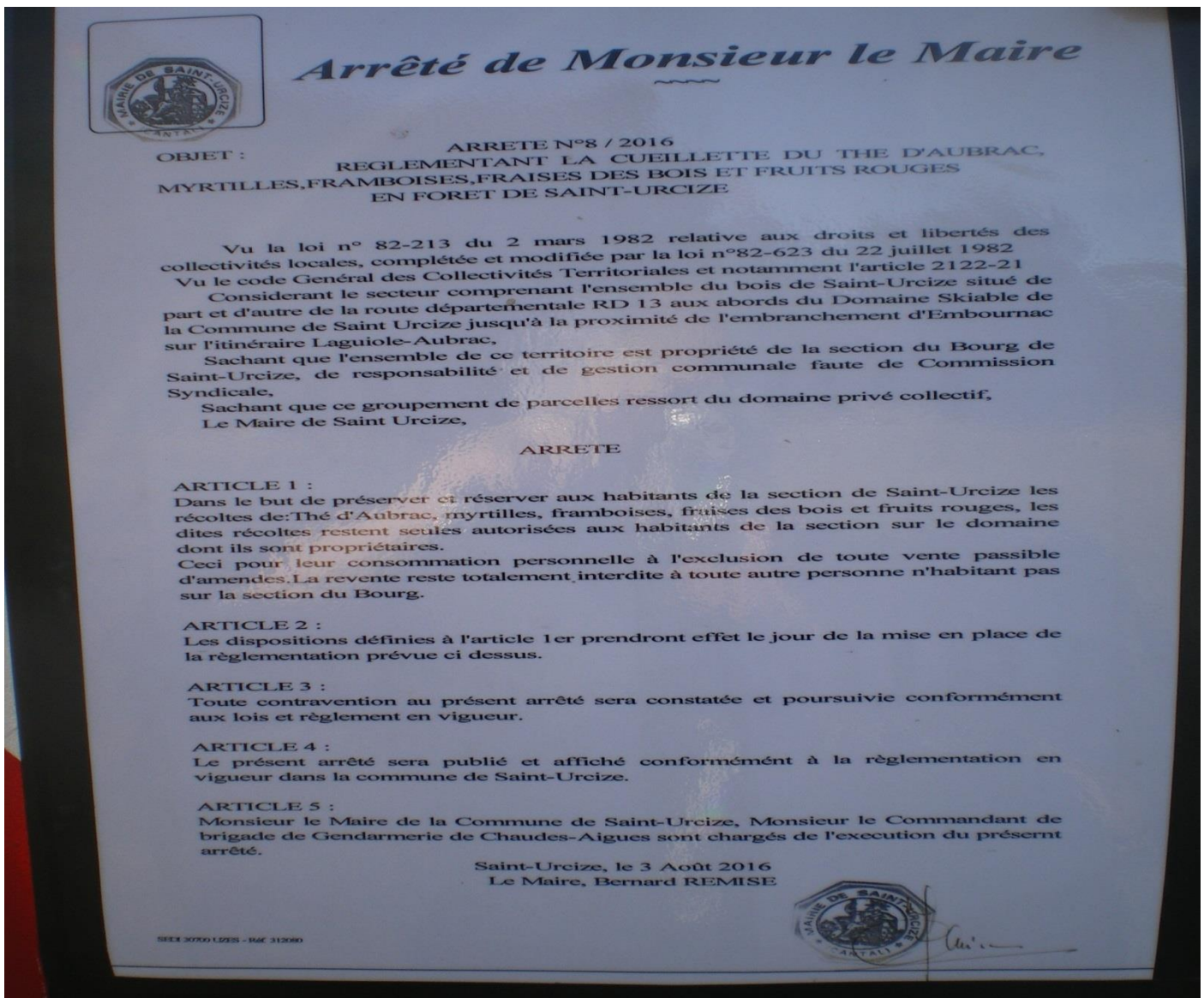
L'ancien hôpital du centre de Clermont-Ferrand a changé de mains ! Promoteurs et ville ont acquis ce site pour 25 millions d'euros. Les trois ailes du bâtiment du XVIIIe siècle accueilleront la grande bibliothèque, le reste se transformera en un nouveau quartier de commerces, de bureaux, de logements et de verdure. L'enjeu est de créer

une traversée urbaine préservée des voitures en cœur de ville, entre la minérale place de Jaude et le verdoyant jardin Lecoq.



Projet de grande bibliothèque

oh !



Habitants de la SECTION de Saint-Urcize , habitants de la COMMUNE de Saint-Urcize ???

# ETAT CIVIL

## NOS JOIES

### Naissances

- Le 14 août 2016, à Rodez, de ROSE, deuxième enfant de Rémy et Anne CADARS, résidant à Neuilly S/Seine. Rose est la petite fille de Madame Marie-France GARDES de Saint-Urcize et de Monsieur Robert SALVAN de Chaudes-Aigues
- Le 15 septembre 2016, à Rodez, de ZOE, premier enfant au foyer d'Amélie BARRES et de Fabien LONGEAC, résidant à Brion. Zoé est la petite fille de Madame Lucienne BARRES de Montelmas.

### Baptêmes

- Le 30 juillet de Jade et Robin ABADJI, enfants de Laurent ABADJI et de Virginie PECOUL, demeurant en Seine St Denis, petits-enfants de Didier et Nadine PECOUL de Repon.
- Le 20 août, de Robin THEVENOT, fils de Monsieur Anthony THEVENOT et de Madame Viviane THEVENOT née PONS D'Escudiers, demeurant à Donnerons, Vallon en Sully (03190)

### Mariages

- Le 30 juillet, en Mairie, mariage d'Estelle ETEVE et de Sylvain LE BARS, demeurant au bourg.
- Le 3 septembre, en l'Abbatiale SAINTE FOY DE CONQUES, de Jehanne ZEZULA et de Guillaume NOLORGUES, petit-fils de Monsieur Alexandre RAYNAL de Bouxols.
- Le 5 novembre 2016, en Mairie, mariage de Florence MORTON et de Pascal DELAS, demeurant au Bourg.

Les « ECHOS DE SAINT-URCIZE » souhaitent à ces bébés, ainsi qu'aux jeunes mariés, tous leurs vœux de bonheur



## Noces d'Or

- Le samedi 30 juillet, Françoise et Gérard BOUNIOL fêtaient, jour pour jour, leurs 50 ans de mariage, entourés de leurs enfants, petits-enfants, famille et amis dans une joyeuse ambiance champêtre et sous un soleil radieux au Pas de Mathieu.



- C'est aussi jour pour jour, le 15 octobre, que Ginette et Jean-Pierre LEBault fêtaient un demi-siècle de vie commune. Ils conviaient leurs enfants et petits-enfants à partager le week-end à et autour de Chambord pour une belle fête de famille.



A ces deux couples nous donnons rendez-vous dans dix ans pour leurs Noces de Platine !

## Décès

- Le 11 juillet, décès à Saint-Flour, à l'âge de 88 ans, de Madame Marie-Reine TEISSEDRE, épouse de Monsieur Roger AUVERGNAS. Ses obsèques ont été célébrées en l'Eglise de Saint-Urcize le 13 juillet, suivies de l'inhumation dans le caveau familial
- Le 19 juillet, obsèques en l'Eglise de La Trinitat de Madame Maria VIZIER, 86 ans, née ROLLAND
- Le 20 juillet, décès à Soisy sous Montmorency, à l'âge de 57 ans, de Madame Catherine STREHAIANO, née REMISE. Ses obsèques ont été célébrées en l'Eglise de Saint-Urcize le 29 juillet 2016, suivies de l'inhumation dans le caveau familial.
- Le 29 juillet, Obsèques, en l'Eglise de Chaudes-Aigues, de Madame Voïkitza JUERY, épouse de Monsieur Jean-Louis JUERY du Fau de Réquistat, (décédé accidentellement en décembre 2015).
- Le 18 août, Obsèques à Rézentières de Monsieur Claude CORDESSE, décédé subitement à l'âge de 76 ans. Il était l'époux de Madame Denise RIEUTORT, originaire de Réquistat.
- Le 23 août, Obsèques à Réquistat de Madame Lucette VIALARD décédée à l'âge de 68 ans. Madame VIALARD était la sœur de Jean-Paul, dit Jeanpoulet.
- Le 1<sup>er</sup> septembre, Décès à Clermont-Ferrand, à l'âge de 67 ans, de Madame Christiane RAYNAL, née GIRBAL ; Ses obsèques ont été célébrées en l'Eglise de Saint-Urcize le 5 septembre suivie de l'inhumation dans le caveau familial. Christiane était l'épouse de Pierre RAYNAL, ancien Maire de Saint-Urcize.
- Le 27 septembre, obsèques en l'Eglise de Nasbinals de Madame PORTES née Odette CHAZALY, du Carrouquet, à l'âge de 82 ans. Son époux, décédé, était originaire de Beauregard.
- Le 29 septembre, Décès à Recoules à l'âge de 84 ans, de Madame Marie-Thérèse CHAYLA, née CHAMPREDONDE, veuve de Monsieur Emile CHAYLA décédé en 2003. Ses obsèques on été célébrées en l'église de Saint-Urcize le 3 octobre 2016.
- Décès à Marseille, où elle résidait, de Madame Agnès GAILLARD, née en 1948 dans les Ardennes. Elle était la fille de Pierre GAILLARD et Louise FABRE, et la nièce du Docteur Albert GAILLARD, leurs parents habitaient le château de Saint-Urcize. Ses obsèques ont été célébrées en l'Eglise de Saint-Urcize le 19 octobre 2016, suivies de l'inhumation dans la sépulture familiale.

**Les « ECHOS DE SAINT-URCIZE » s'associent au deuil des familles et amis de ces personnes.**